

VANNES

Le sursaut s'impose

Alors qu'elle s'apprête à vivre la plus forte expansion démographique de tous les pays bretons, Vannes constate, amère, le retard qu'elle a pris en matière d'aménagement. Une concertation s'est engagée entre associations et responsables municipaux. Réunis autour d'une table, ces derniers pourront construire une politique cohérente. Une "cellule handicap" devrait ainsi voir le jour.

ACCESSIBILITÉ

L'aménagement se fait lentement

Vannes paye le poids de son histoire. Les rues de la ville, construite sur une colline, ne facilitent guère la circulation des personnes à mobilité réduite. Un plan de circulation s'est mis en place, initié il y a une vingtaine d'années par soixante résidents handicapés venus passer leurs vacances au lycée Le Pargo. Mais peu de politique à long terme : les démarches se font au cas par cas. Pourtant, les responsables d'associations ne désespèrent pas, estimant qu'un nouveau "concept de circulation" reste à inventer. Poste et nouvelle mairie sont accessibles. L'aménagement des commerces se fait très lentement. Deux des cinémas sont accessibles ; pour le troisième, il faut passer par la sortie, à condition d'être accompagné... La Maison de la famille, qui regroupe bon nombre d'as-

sociations (dont l'Association des paralysés de France), reste difficile d'accès. Le Palais des arts s'est transformé ; la rampe d'accès reste éloignée du parking et bien souvent, il faut attendre que quelqu'un vienne ouvrir la porte ! C'est aussi par ce "Palais" que l'on accède à la bibliothèque : un vrai parcours du combattant avec un temps d'attente parfois de trente minutes !

TRANSPORT

A quand un dispositif cohérent ?

Le réseau de bus (SITPV) dessert neuf communes autour de Vannes. Une seule ligne dispose de véhicules avec plancher surbaissé mais sans rampe escamotable. La carte "Symphonie" permet aux personnes justifiant d'une invalidité de 100 %, quel que soit leur âge (ou 80 % pour les plus de 60 ans) de voyager à tarif réduit. Une réflexion est en

Avec près de 46 000 habitants, la préfecture du Morbihan, attire de nombreux visiteurs. Sa cathédrale, ses deux châteaux, la proximité de la mer et des îles expliquent l'engouement. À moins qu'il ne s'agisse de l'aquarium, de ses 250 espèces et du crocodile trouvé dans les égouts parisiens...



cours actuellement pour mettre en place un service spécifique de transports à la demande (deux véhicules sur le Morbihan).

En revanche, un excellent accueil est réservé aux personnes en fauteuil qui souhaitent se rendre en bateau à l'île d'Arz.

LOGEMENT

De gros efforts

Le Morbihan a été retenu avec trois autres départements français pour mettre en relief les difficultés administratives, les circuits financiers, leurs imperfections et faire des propositions d'évolution nationale. "Pilote 56", créé en 1997, expérimente sur deux ans, une sorte de "guichet unique" pour aider les personnes handicapées dans leur vie quotidienne, notamment la recherche d'un logement. Les agences privées sont toutes disposées à aider des personnes seules dans leur recherche. Une



grande collaboration s'est également instaurée avec l'office HLM; les représentants de l'Adapei et de l'APF sont consultés pour chaque nouveau projet (vingt-trois logements ont été ainsi mis à disposition des personnes handicapées mentales). Un gros effort a été fait par les foyers de jeunes travailleurs pour accueillir les personnes handicapées, grâce aux conseils d'Alcat 56, du service d'adultes sourds d'Auray, de l'amicale des aveugles et handicapés visuels de Bretagne et au soutien du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (Agefiph). Ces dispositions devraient permettre aux jeunes travailleurs de se loger sans délai.

PETITE ENFANCE

Au cas par cas

En matière d'éducation et de petite enfance, les réponses sont apportées au cas par cas : se posent toujours les questions



de l'accessibilité et de la réaction du milieu enseignant. Plusieurs haltes-garderies et maternelles acceptent d'accueillir de jeunes handicapés mentaux. Le Groupe d'étude pour l'insertion sociale des trisomiques (Geist) gère un Service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad).

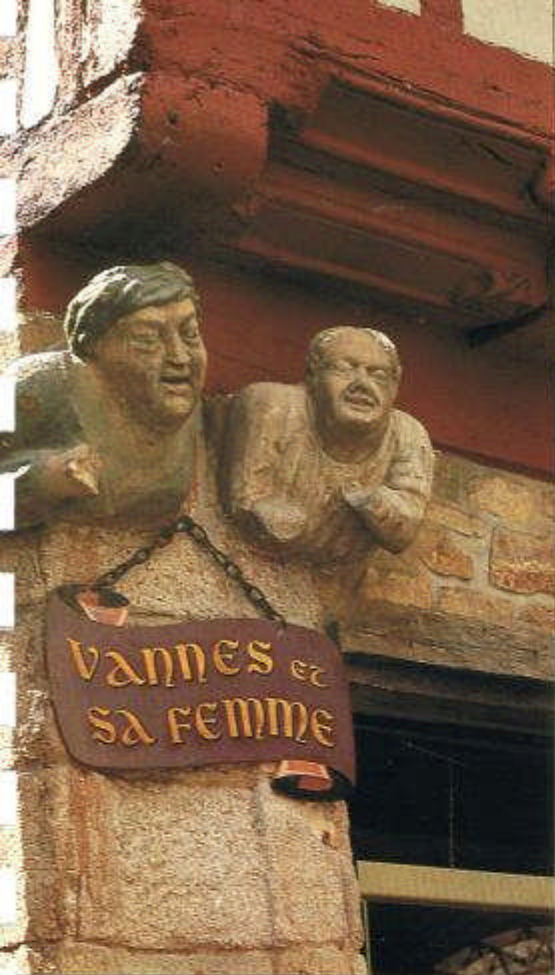
L'Adapei et l'hôpital Chubert proposent conjointement un service de guidance parentale. L'APF projette d'ouvrir en 1999, à Mënimur, un foyer à double tarification pour des personnes avec handicaps lourds (vingt places et deux en accueil de jour).

A souligner l'initiative de Marie Auréal et Céline Blévenec, deux étudiantes du lycée Saint-François-Xavier. Elles ont lancé un service de baby-sitting, "Enfants passerelle" pour enfants handicapés afin de permettre aux parents de sortir de temps en temps.

SCOLARITÉ

Des classes intégrées

Là aussi, les solutions sont apportées au cas par cas. L'Association intégration morbihannaise des enfants trisomiques (Aimet) intervient pour l'apprentissage et la formation professionnelle; elle a par ailleurs contribué à l'ouverture d'une Clis (Classe d'intégration scolaire) au sein de l'école primaire de Conleau. Elle accueille des jeunes âgés de dix à quatorze ans. Le collège privé de Notre-Dame Le Mënimur prend la suite, offrant deux classes pour des jeunes trisomiques âgés de quatorze à dix-sept ans. De dix-sept à vingt et un ans, une formation alternée avec stages en entreprise et formation leur est proposée au lycée Saint-Paul (dix-huit à vingt adolescents du Morbihan chaque année). L'université de Bretagne-sud, 3^e pôle universitaire breton, accueille les étudiants handica-



convention originale, proposant de majorer l'allocation ; les études se font au cas par cas. Le département offre 979 places en foyers de vie et foyers d'hébergement. Un budget de 129 millions de francs est attribué pour favoriser le maintien à domicile.

LOISIRS Vers de nouveaux lieux d'échange

Une section Handisport a été créée au sein du club du "Vélocé vannetais". On peut y pratiquer l'escrime, la natation et tout autre sport à la demande... Mais les candidats sont rares. Diverses infrastructures sportives ont ouvert leurs portes aux jeunes handicapés mentaux accueillis par l'Adapei. La nouvelle piscine, en cours de construction à Ménimur, est très attendue, d'autant que l'ancienne ne possède pas de vestiaires adaptés. Les manifestations organisées par l'APF remportent toujours un grand succès. La randonnée "Odyssée" a réuni cette année quatre cents personnes valides et handicapées. La quatrième

DÉCLIC +

- Adapei, allée Tréhornec, 56000 Vannes, ☎ 02 97 83 36 36
- Adieph (cellule de coordination), Parc Pompidou 56034 Vannes cedex, ☎ 02 97 47 95 52
- Aimet, 23 rue du Bois-de-Lisa, 56860 Séné, ☎ 02 97 47 45 72
- APF, 47 rue F. Le Dressay, BP 74, 56002 Vannes cedex ☎ 02 97 47 14 82
- Association Renouveau (IME), rue Georges Caldray 56000 Vannes, ☎ 02 97 40 57 40
- Atlas - EPSR, avenue Edouard Michelin, ZI du Prat 56037 Vannes cedex, ☎ 02 97 47 62 30
- Fnath, 8 bd de la Paix, 56000 Vannes, ☎ 02 97 47 31 22
- APF, 11 rue Abbé Guillevin, 56880 Ploeren, ☎ 02 97 63 74 44
- GEIST, Ecole publique de Conleau, 40 rue La Pérouse 56000 Vannes, ☎ 02 97 40 64 09
- Handicap car Bretagne, 47 rue F. Le Dressay, BP 74 56002 Vannes cedex, ☎ 02 97 47 04 08
- Handisports (club du VVUS), 46 rue du commerce 56000 Vannes, ☎ 02 97 47 38 02
- Service d'insertion de la sauvegarde de l'enfance 7 rue Bernus, 56000 Vannes, ☎ 02 97 46 42 00
- Unafam, 47 rue F. Le Dressay, 56000 Vannes, ☎ 02 97 54 13 21
- Crifac (Centre régional interprofessionnel de formation alternée et continue), 8 rue Général Baron Fabre, 56000 Vannes ☎ 02 97 42 89 75 (accueil handicapés)
- Urapeda, 6 impasse Confiance, 56000 Vannes, ☎ 02 97 47 93 09

croisière "Handispi" a rassemblé cent soixante personnes autour de vingt bateaux. Une occasion pour vivre durant cinq jours, une vie commune sur un bateau non adapté ! Les personnes handicapées sont, d'une manière générale, bien acceptées au sein des

clubs de voile. Les partenaires souhaitent désormais mener une réflexion plus approfondie pour permettre aux personnes handicapées d'accéder à des loisirs nouveaux et établir des lieux d'échange. ■

Tugdual Ruellan